



# PROCES VERBAL de SEANCE CONSEIL MUNICIPAL du 8 juillet 2019

---

L'an deux mille dix-neuf, le huit juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de La Vacherie, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en la maison commune, sous la présidence de **COURANT Jean-Claude**, Maire.

**Membres présents** : Mmes, Maryvonne LEMONNIER ; Sylviane ROLLAND ; Joëlle ROULAND ; Mrs Jean-Luc AMETTE ; Claude BASTIANELLI ; Jean-Luc GUITTARD ; François DRANCEY.

**Absents** : Mrs. Bruno BLANFUNE ; Alain DUPONT ; Bruno CARPENTIER ; Mmes Audrey LE ROUSSEAU ; Nathalie THOMMERET.

**Pouvoirs** : Néant.

**Secrétaire de séance** : Mme Joëlle ROULAND

***Ordre du jour :***

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 mai 2019
- Création d'un groupe vocal
- Présentation du Procès-Verbal du SIEGE du 18 mai 2019.
- Projet de voie verte.
- Informations diverses
- Questions diverses

**Le conseil approuve le compte rendu de la séance du 13 mai 2019.**

**PROJET DE VOIE VERTE**  
**Délibération n° 2019-21**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de voie verte élaboré par la Communauté d'Agglomération Seine-Eure. Il présente les plans ainsi que les différentes phases de travaux et le coût de cet investissement.

Il précise que la phase du projet concernant la commune de La Vacherie devrait débuter en 2025.

Il indique que L'ensemble du projet s'étalerait de 2020 à 2037 et que le coût global s'élèverait à 40 548 000 €.

Vu, les documents présentés ;

Oui l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable à ce projet.

## **CREATION D'UN GROUPE VOCAL**

### Délibération n° 2019-22

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que Madame Géland, habitante de la commune et Professeur de chant et de piano à Gravigny, l'a sollicité afin de pouvoir utiliser la petite salle de la mairie, pour y donner des cours de chant aux enfants âgés de 7 à 12 ans. Il demande son avis à l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

#### **Décide :**

D'autoriser Mme Géland à utiliser gratuitement la petite salle pour y donner des cours de chant aux enfants.

#### **Sujet non soumis à délibération**

##### Présentation du Procès-Verbal du SIEGE du 18 mai 2019.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Procès-Verbal du SIEGE où les points ci-dessous sont abordés :

Finances, Modalités d'adhésion de communes au SIEGE, Perception et reversement de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité, Modalité d'intervention du SIEGE en matière de bois énergie, Enveloppes triennales et transition énergétique, signature des accords fonciers pour le projet de Mélicourt/ Saint-Pierre de Cernières, Prise de participation et documents associés – Projet Terre-neuves, Adhésion et retrait de communes à la compétence optionnelle Maintenance de l'éclairage Public, Modification du tableau des effectifs, Participation complémentaire du SIEGE au contrat de prévoyance des agents, compte-rendu des décisions du bureau syndical.

## **INFORMATIONS DIVERS**

### P.L.U.I.H.

Monsieur le Maire explique que les préconisations faites lors de la révision de la carte communale devaient être reportées dans le P.L.U.I.H. mais que la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) ainsi que la chambre d'agriculture sont revenus sur leur décision. Ainsi le P.L.U.I.H, qui au départ était censé primer sur le SCOT, est finalement rétrogradé au second plan, ce qui implique que certains terrains initialement définis comme constructibles lors de l'élaboration du P.L.U.I.H, ne le sont plus.

Monsieur le Maire précise que pour cette raison, il votera contre le P.L.U.I.H.

### Fond de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales (FPIC) :

Cette année, la commune devra verser 11 244 € et recevra 7410 €.

### Remplacement des néons de la mairie :

Monsieur le Maire explique que les néons actuellement en place à la mairie ne cessent de griller. Il propose au Conseil Municipal de tous les remplacer par des néons à leds, ce qui représenterait une enveloppe de 700 € environ mais générerait à terme des économies d'énergie et serait plus durable (pas de remplacement intempestif).

Le conseil y est favorable

## **QUESTIONS DIVERSES**

### Déchèterie d'Hondouville

Monsieur Claude BASTIANELLI informe l'assemblée du fait que les horaires de la déchèterie d'Hondouville ont changé.

Les nouveaux horaires sont les suivants :

#### **Toute l'année :**

Lundi de 14 h à 17 h 20

Mercredi de 14 h à 17 h 20

Samedi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 20

### Invasion de chenilles processionnaires :

Monsieur Claude BASTIANELLI explique qu'il a trouvé deux nids de chenilles processionnaires chez lui, il mets en garde sur le risque d'invasion de cette espèce fortement nuisible pour nos chênes et très urticante pour la peau.

Monsieur le Maire propose de procéder à un boîtage chez les habitants afin de les informer de ces deux sujets. Les membres du conseil y sont favorables.

**Emargements de la séance 8 juillet 2019 :**

Délibérations : 2019-21 ; 2019-22.

<b>Nom Prénom</b>	<b>Signature présent</b>	<b>Pouvoir à :</b>
<b>COURANT Jean-Claude</b>		/
<b>GUITTARD Jean-Luc,</b>		/
<b>DRANCEY François</b>		/
<b>LE ROUSSEAU Audrey</b>	ABSENTE	/
<b>AMETTE Jean Luc,</b>		/
<b>BLANFUNE Bruno</b>	ABSENT	/
<b>BASTIANELLI Claude</b>		/
<b>CARPENTIER Bruno</b>	ABSENT	/
<b>ROLLAND Sylviane</b>		/
<b>THOMMERET Nathalie</b>	ABSENT	/
<b>LEMONNIER Maryvonne</b>		/
<b>DUPONT Alain</b>	ABSENT	/
<b>ROULAND Joëlle</b>		/